



CERTIFICAT d'EVALUATION IFRA (50th amendement)

Fraise - Violette 100%nat FEMA 022305

Catégorie	Classe	Concentration maximum
1		100%
2		100%
3		88%
4		100%
5	A	100%
5	B	88%
5	C	100%
5	D	28.8%
6		44%
7	A	88%
7	B	88%
8		28.8%
9		100%
10	A	100%
10	B	100%
11	A	28.8%
11	B	28.8%
12		100%

Lorsque utilisée dans une des catégories citées ci-dessus à la concentration appropriée, la composition **Fraise - Violette 100%nat FEMA 022305** est conforme au 50^{ème} amendement, les standards applicables, à ce jour, de l'Association Internationale des parfums (IFRA).

Cette évaluation de sûreté s'applique uniquement pour l'utilisation du parfum **Fraise - Violette 100%nat FEMA 022305** dans le produit établi.

Utilisé dans d'autres types de produits ou en concentration plus élevée, il devra faire l'objet d'une autre évaluation de sûreté de la part du fournisseur.

Fait à Mougins le 02/02/2022